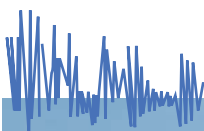


DOSSIER DE PRESSE



Qeos : la protection auditive sur mesure 100% efficace



Qeos, la protection auditive sur mesure
confortable, évolutive à l'efficacité prouvée

Le bruit au quotidien

Les effets sur la santé

La législation

Qui est le Laboratoire COTRAL ?

La solution complète du Laboratoire COTRAL

Contact presse : Christine CHALMEL

Laboratoire COTRAL CS 80100 ZA Charles Tellier Rue des Léopards 14110 CONDE SUR NOIREAU

☎ +33 (0) 2 31 69 36 36 / 📠 +33 (0) 2 31 69 36 35 / Email : c.chalmel@cotral.com

Site internet : www.cotral.com

Communiqué de Presse

QEOS, une protection auditive sur mesure confortable, évolutive à l'efficacité prouvée

Depuis 20 ans, le Laboratoire COTRAL a un seul objectif : protéger les professionnels exposés au bruit en proposant des protections auditives toujours plus efficaces. Aujourd'hui plus de 1 156 200 salariés portent des protections auditives COTRAL.

Les responsables sécurité des entreprises attendent des protections auditives qu'elles soient portées 100% du temps d'exposition au bruit. Pour cela, elles doivent :

- être confortables quelle que soit la durée d'utilisation
- être faciles à utiliser, à mettre dans l'oreille, à nettoyer...
- s'adapter aux évolutions des besoins des utilisateurs.

Le Laboratoire COTRAL a conçu **QEOS**, une protection auditive sur mesure CONFORTABLE, EVOLUTIVE à l'EFFICACITE PROUVEE.

Privilégiez le confort pour faire porter vos protections 100% du temps passé au bruit

Qeos est une protection auditive réalisée numériquement d'après les empreintes auriculaires de chaque salarié : le confort est inégalé. Au gré des envies ou des besoins, elle est proposée avec des poignées amovibles avec ou sans cordon. Qeos est une protection simple à utiliser, que vous en ayez besoin 1 heure ou 8 heures par jour.

Une protection évolutive

L'originalité de cette protection sur mesure repose aussi sur sa capacité à évoluer. D'un simple changement de filtre acoustique au niveau de l'embout sur mesure, les utilisateurs passent d'une protection qui affaiblit fortement le bruit (système de filtration XT dit « classique » - HFA : High Frequency Attenuation) à un modèle qui atténue le son de manière uniforme pour en préserver toutes les nuances (QEOS OS). Inutile d'investir dans un nouveau modèle, c'est simple et rapide !

Filtres classiques QEOS XT : SNR de 22 à 33 dB

Filtres à réponse uniforme QEOS OS : SNR de 16 à 26 dB

Une protection à l'efficacité prouvée

Les protections Qeos bénéficient d'un engagement efficacité de 3 ans reconductible. Avec cet engagement les entreprises ont l'assurance d'avoir des protections auditives 100 % efficaces.

Qu'apporte cet engagement efficacité ?

Durant les trois premières années d'utilisation des protecteurs sur mesure QEOS, les entreprises peuvent tester leur conformité à l'aide du logiciel CAPA (logiciel de mesure de l'affaiblissement réel des protections auditives, approuvé par l'INRS). Suite à cela, le Laboratoire COTRAL s'engage à refabriquer gratuitement toute protection qui le nécessite.

Bilan : Les salariés ont la garantie d'avoir des protections efficaces et les entreprises font des économies en contrôlant régulièrement leur équipement pour renouveler uniquement les modèles qui le nécessitent.



Vous retrouverez toutes les informations sur les protections QEOS sur le site www.cotral.com

Le bruit au quotidien

Deux français sur trois en souffrent



Selon un rapport réalisé par la Mission d'Information sur les nuisances sonores (P. Meunier et C. Bouillon 2011), deux français sur trois souffrent des nuisances sonores dans les transports, sur leur lieu de travail ou à leur domicile.

Cinq millions de Français sont concernés par la malentendance, dont 2 millions chez les moins de 55 ans. 15 % de la population porte des aides auditives. Plus de 5 millions de personnes souffrent d'acouphènes, sensation auditive anormale (bourdonnement, tintement d'oreille) qui n'est pas provoquée par un son extérieur.

Un récent rapport de l'organisation mondiale de la santé (OMS, 2011) estime que, chaque année, ce sont 1,6 million d'années de vie en bonne santé qui sont perdues en Europe de l'Ouest du fait des atteintes physiologiques et psychiques liées à des expositions excessives, en intensité comme en durée, au bruit.

Le bruit au travail



Trois millions de salariés déclarent être exposés à des bruits supérieurs à 85dB(A) en France en 2003 (Rapport SUMER, 2003).

Un salarié sur trois exposé à des intensités de plus de 85dB(A) ne se protège pas.

Le rapport SUMER de 2003 (surveillance médicale des risques professionnels) indique que près de 7% des salariés sont exposés à des bruits supérieurs à 85dB(A) pendant une durée supérieure à 20 heures/semaine.

Dans l'industrie, 77 % des salariés exposés disposent d'une protection auditive. Ils sont 71 % dans la construction et 67 % dans l'agriculture. En revanche, dans le tertiaire, secteur moins touché par les bruits nocifs, plus de la moitié des salariés exposés ne sont pas protégés.

La surdité provoquée par le bruit sur le lieu de travail est actuellement la **4^{ème} cause de maladie professionnelle** et reste la plus coûteuse. De 2000 à 2003, ce sont plus de 2000 surdités professionnelles qui ont été reconnues, représentant pour une entreprise, un montant moyen direct de 94 575€. Le coût indirect pour la société est de 2 à 3 fois ce montant.

(Source: Caisse Régionale d'Assurance Maladie) DIJON 2006)

Pour le salarié, la conséquence est à la fois tragique et irréversible. La surdité implique une isolation du monde et la nécessité de devoir porter un appareil auditif, dont le prix par oreille varie de 440 à 1700€.

Les activités les plus touchées

Le tableau suivant présente les secteurs d'activités les plus touchés par des intensités de bruit dépassant les 85 dB(A) :

Secteur d'activité économique	Salariés exposés bruit > 85dB(A) + de 20h/semaine	Dont sans protections individuelles
Industrie du bois-papier	37,4%	18,1%
Métallurgie et transformation des métaux	33,3%	20,4%
Industrie des produits minéraux	26,3%	14,1%
Industrie automobile	21,1%	18,6%
Industrie des équipements mécaniques	21,0%	20,3%
Industrie textile	20,0%	28,2%
Industrie agricoles et alimentaires	18,2%	26,1%
Chimie, caoutchouc, plastiques	16,9%	23,7%
Industrie des équipements du foyer	16,1%	17,8%
Agriculture, sylviculture et pêche	13,0%	32,9%
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	13,0%	27,5%
Construction	11,5%	29,5%
Habillement, cuir	10,5%	NS
Edition, imprimerie, reproduction	10,4%	39,3%
Services opérationnels	10,2%	40,0%
Commerce et réparation automobile	9,4%	49,7%
Industries des composants électriques et électroniques	8,5%	NS
Pharmacie, parfumerie et entretien	7,6%	NS
Industrie des équipements électriques et électroniques	3,9%	NS
Commerce de gros	3,9%	49,4%
Transports	3,3%	66,2%
Activités récréatives, culturelles et sportives	2,2%	NS
Eau, gaz, électricité	2,1%	25,5%
Hôtels et restaurants	2,0%	NS
Services personnels et domestiques	1,9%	NS
Santé, action sociale	1,3%	59,1%
Recherche et développement	1,2%	NS
Education	1,0%	NS
Conseils et assistance	0,7%	NS
Administration publique	0,7%	NS
Activités associatives et extra - territoriales	0,6%	NS
Commerce de détail, réparations	0,5%	NS
Activités immobilières	0,5%	NS
Activités financières	0,3%	NS
Postes et télécommunications	0,1%	NS
Ensemble	6,8%	32,0%

Tableau 1 - Extrait du rapport SUMER 2003

NS : Non Significatif

Si certains secteurs protègent à 85% leurs salariés exposés, la moyenne fait ressortir qu'un salarié sur 3, n'est pas protégé! Plus l'exposition est fréquente dans un secteur, meilleure est la protection.

Pourquoi et comment protéger ces travailleurs d'une surdité professionnelle?

Le Laboratoire COTRAL et la protection auditive Qeos apportent une solution 100% efficace.

Les effets sur la santé

Conséquences sur l'audition

Insidieuse, la surdité professionnelle touche d'abord les fréquences aiguës puis celles de la conversation.

Les **effets auditifs** provoquent la déficience auditive et peuvent se présenter sous les formes suivantes :



- **l'acouphène** : sifflement, bourdonnement de l'oreille
- **le déficit auditif temporaire** : résulte d'une exposition à un niveau sonore élevé, l'audition revient progressivement plusieurs heures après l'exposition
- **le traumatisme acoustique** : dommage auditif causé par un bruit violent et bref (explosion, coup de feu)
- **le déficit auditif permanent** : typique d'une exposition journalière prolongée au bruit (8 heures à + de 80dB(A)).

La destruction progressive de l'audition qui se déroule sur des mois, des années, est insidieuse, elle ne se remarque que lorsque qu'elle génère une gêne telle que le sujet et son entourage commencent à rencontrer des difficultés de communication. Les lésions subies sont alors irréversibles et définitives.

Pour le salarié, la conséquence est tragique ! Une fois les cellules auditives de l'oreille interne détruites elles ne se régénèrent pas.

Conséquences sur l'organisme

Lors d'une exposition prolongée au bruit, c'est tout l'organisme qui est affecté !

Tension artérielle + Stress

+ Contractions musculaires

Anxiété + Troubles digestifs

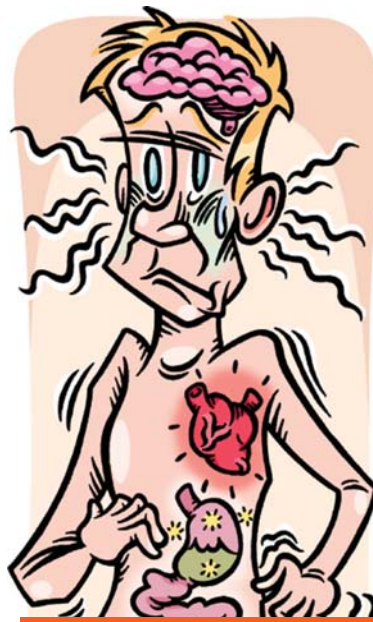
Augmentation de la fréquence respiratoire +

Fatigue + Agressivité

+ Augmentation du rythme cardiaque

Nervosité +

Troubles du sommeil +
Vertiges



Tremblements +
Crampes

+ Troubles sensoriels

Acouphènes +

Pertes d'équilibre




+ Spasmes

Augmentation de la
+ tension artérielle

Conséquences sur le travail

Le bruit altère la qualité du travail. Il perturbe la communication, diminue la concentration, la vigilance, entraîne fatigue et nervosité. Inévitablement, **LE BRUIT EST SOURCE D'ACCIDENTS DU TRAVAIL**.

Objectifs SENSIBILISATION

-  Diminuer l'absentéisme dû aux maladies
-  Augmenter la productivité
-  Réduire les risques d'accident du travail

La législation

Obligations des employeurs

1. EVALUER le niveau sonore

L'employeur doit déterminer et évaluer le risque bruit en réalisant une **CARTOGRAPHIE SONORE** de son entreprise, c'est-à-dire en mesurer tout l'espace sonore.

2. REDUIRE le bruit et DÉPLOYER des moyens de protection auditive

Au vu de sa cartographie sonore, l'employeur détermine les dispositions visant à supprimer ou à réduire l'exposition des salariés.

Dans un premier temps, il réduit à la source : isolement des machines.

Dans un second temps, en cas d'intensité sonore au-delà de 80dB(A) : il met des protections auditives à disposition des salariés.

Si l'intensité sonore atteint **85dB(A)**, le port de protections auditives individuelles devient **OBLIGATOIRE**.

3. SENSIBILISER aux risques du bruit

L'employeur a le devoir d'informer et de **FORMER** ses salariés aux risques liés au bruit.

Qui est le Laboratoire COTRAL?

La solution complète pour les professionnels exposés au bruit

Le laboratoire COTRAL, leader européen de la protection auditive sur mesure, lutte contre la surdité professionnelle depuis plus de 20 ans. 1 158 635 personnes dans plus de 21 842 entreprises en France, Allemagne, Belgique, et Suisse portent des protections COTRAL.

Le Laboratoire COTRAL, c'est

- La fabrication et la commercialisation des protections auditives sur mesure fabriquées à partir des empreintes auriculaires des professionnels exposés au bruit.
- La formation et la sensibilisation aux risques du bruit pour que les protections auditives soient portées 100% du temps d'exposition au bruit, condition sine qua non de leur efficacité.

1^{er}

fabricant mondial

1 158 635

salariés protégés

20

ans d'expertise

200

collaborateurs

21 842

entreprises accompagnées

6000 m²

de laboratoire de production

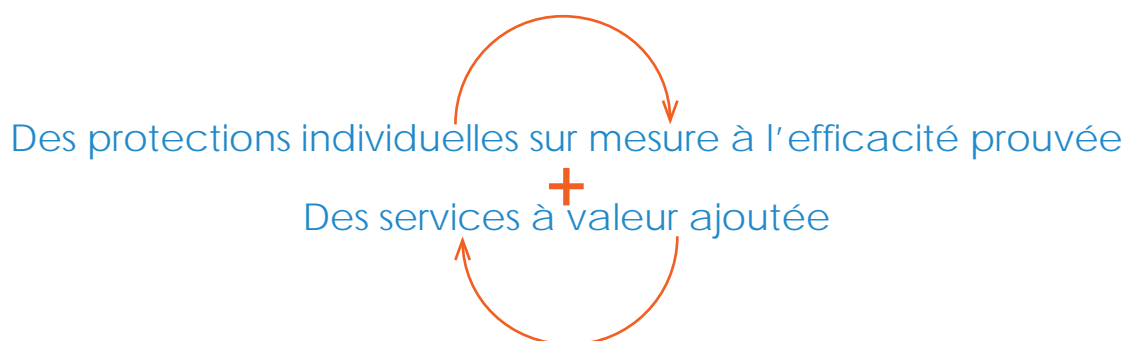
30 M€

CA 2013

2014

Cap sur le GRAND EXPORT
Ouverture aux USA, Finlande, Suède et Australie

La solution complète du Laboratoire COTRAL



= Utilisation des protections 100% du temps passé au bruit



Des protections sur mesure

Les protections auditives COTRAL sont issues d'une technologie de pointe (fabrication 3D) pour offrir 5 avantages majeurs :

Le confort : Les protections sont réalisées à partir des empreintes d'oreilles de chaque salarié. Elles sont adaptées à la morphologie de chacun.

La communication en milieu bruyant : L'embout sur mesure est associé à un filtre acoustique qui va plus ou moins atténuer le bruit environnant selon le modèle, en préservant la communication si nécessaire.

La facilité d'utilisation : Chaque protection est proposée avec des poignées ergonomiques, avec ou sans cordon pour une utilisation simple au quotidien.

L'hygiène optimale: Pour garantir l'efficacité des protections et des filtres acoustiques sur le long terme un nettoyage régulier est préconisé avec des lingettes et une solution effervescente.

L'économie : La garantie de 6 ans des protections associée à l'engagement efficacité du Laboratoire COTRAL font de Qeos la protection la plus efficace et au rapport qualité/prix le plus avantageux.



Un accompagnement personnalisé

Des protections garanties 6 ans.

Une sélection individualisée du modèle et des filtres acoustiques avec SAPAN.

Une efficacité prouvée des protections : vérification individuelle avec le logiciel CAPA.

Un rendez-vous de prises d'empreintes directement dans votre entreprise.

Un réseau de Techniciens de Prévention accompagne les entreprises depuis le diagnostic initial jusqu'à l'équipement des salariés.

Une proximité commerciale : Responsable Grands Comptes, Techniciens de Prévention, Service Clients...

Un espace client en ligne sur www.cotral.com pour gérer son parc d'équipements en totale liberté.

ISO 9001

BUREAU VERITAS
Certification

